

Élaboration de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) de la Sambre



Ordre du jour

- *Présentation du contexte réglementaire: pourquoi une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI)*
- *Une SLGRI c'est quoi? Présentation de la SLGRI de la Sambre*
- *Synthèse de l'état des lieux du territoire de la SLGRI de la Sambre*
- *Retour sur les groupes de travail et Validation des premiers objectifs opérationnels*
- *Organisation du travail à venir et calendrier prévisionnel*





Présentation du contexte réglementaire:

Pourquoi mettre en place une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation sur le territoire?



Rappel du contexte

Echelle

Communautaire



Directive inondation (2007)

Objectifs: limiter les conséquences négatives des inondations sur la santé humaine, l'activité économique, le patrimoine culturel et l'environnement

Nationale

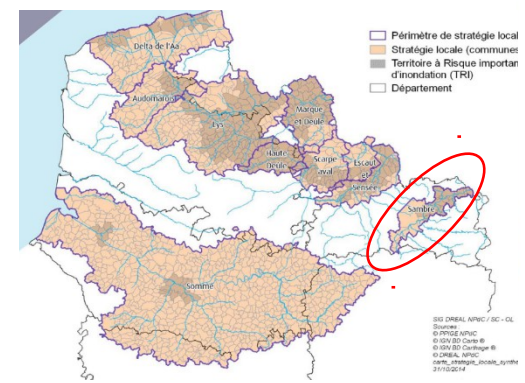


Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation

Objectifs:

- Augmenter la sécurité des populations
- Réduire le coût des dommages
- Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

Bassin hydrographique



Plan de Gestion des Risques d'Inondation Artois Picardie

Objectifs:
Traduire à l'échelle d'un bassin hydrographique la Stratégie Nationale

Bassin versant

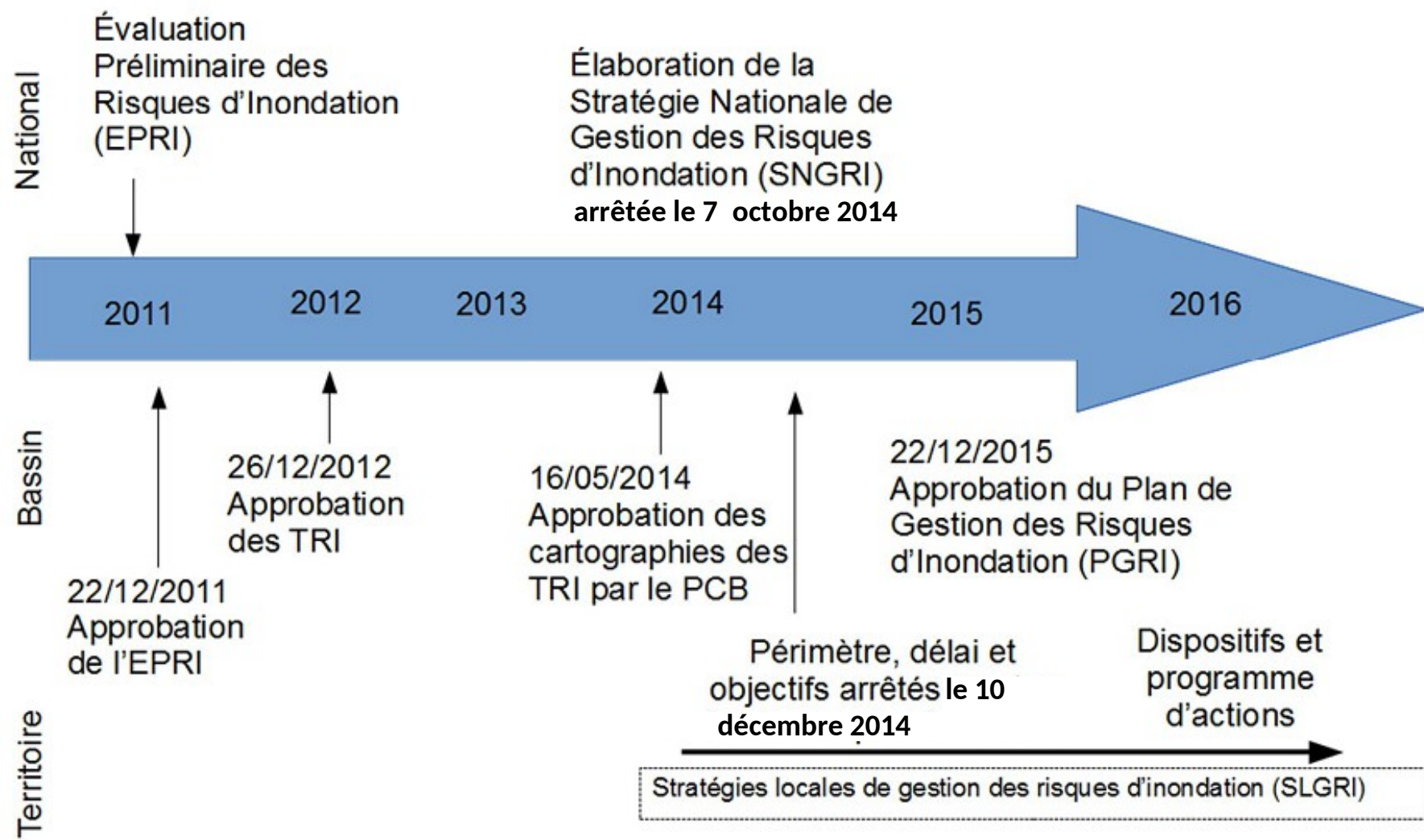


Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation de la Sambre

Objectifs:
Traduire à l'échelle d'un bassin versant la Stratégie Nationale et le Plan de Gestion en prenant en compte les spécificités locales

Présentation générale de la directive inondation

Premier cycle de la Directive Inondation (2011-2016)





Une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation, c'est quoi ?





Déclinaison de la directive inondation à une échelle locale, la SLGRI

Déclinaison locale du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI) qui a une double vocation :

- Être un document intégrateur de l'ensemble des actions qui sont et seront menées par les acteurs de la gestion du risque d'inondation compétents à l'échelle de son périmètre
- Proposer un lieu de gouvernance et de concertation des acteurs concernés

Partager un cadre d'intervention commun ayant une valeur réglementaire indirecte via la synthèse intégrée au PGRI





La stratégie locale de gestion des risques d'inondation

Le format attendu de la stratégie locale : (art. R566-16 du CE)

- La synthèse de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation dans son périmètre avec un diagnostic actualisé
- Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation
- Les objectifs fixés par le PGRI
- La déclinaison des objectifs principaux en objectifs opérationnels à l'échelle de son périmètre, abordant notamment les volets :
 - *Prévention des inondations*
 - *Surveillance, prévision et information sur les phénomènes d'inondation*
 - *Réduction de la vulnérabilité des territoires face au risques d'inondation*
 - *Information préventive, éducation, résilience et conscience du risque*





Présentation de la SLGRI de la Sambre



Présentation de la SLGRI de la Sambre

Périmètre de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation de la Sambre

29 communes concernées

Communes traversées par la Sambre

5 Objectifs pour la SLGRI

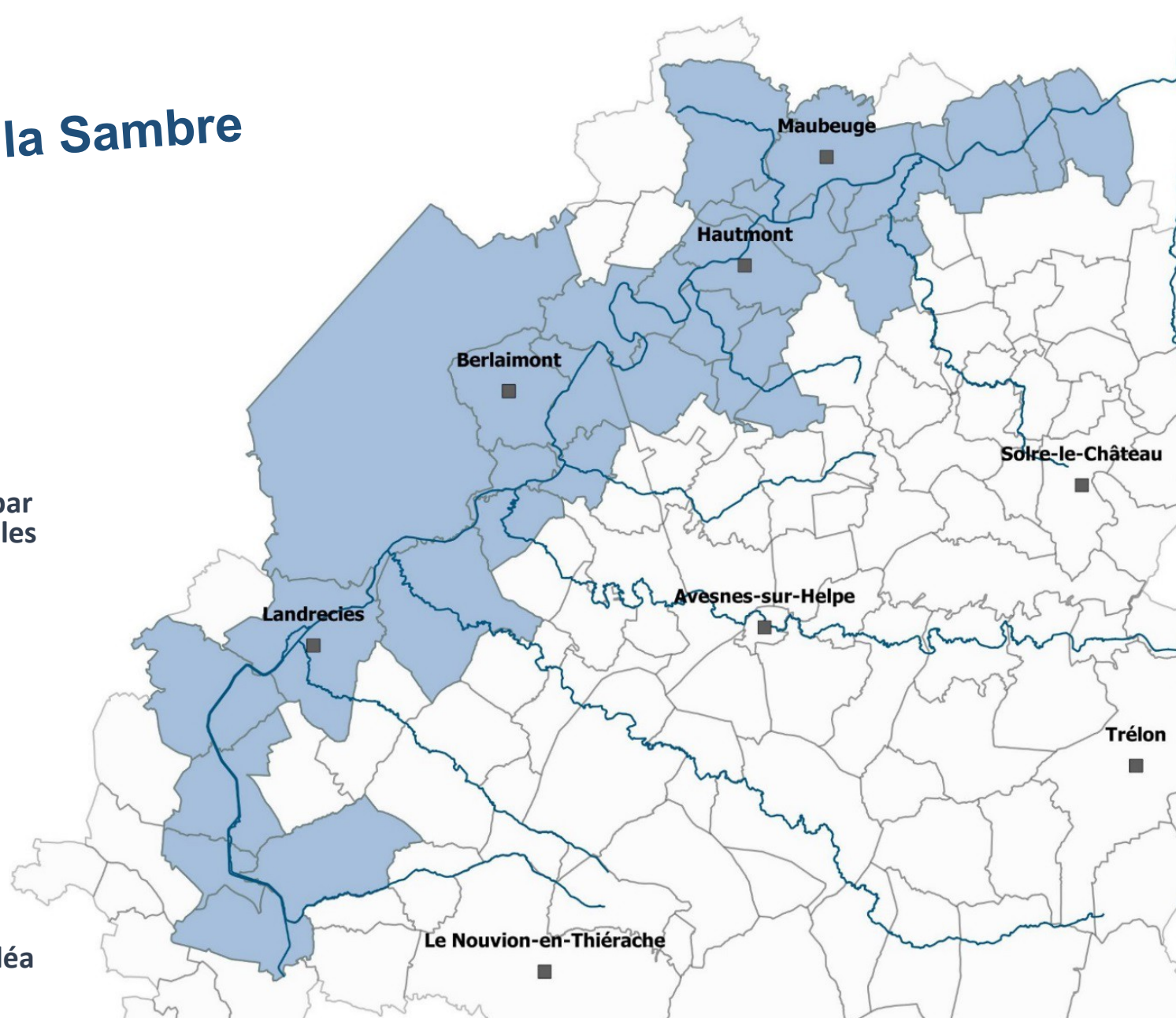
1- Encourager un aménagement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours

2- Améliorer la connaissance sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement et actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

3- Réduction de la vulnérabilité : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

4- Faire émerger des actions permettant de réduire l'aléa en zones urbanisées et rurales

5- Optimiser les outils de gestion de crise et encourager l'élaboration de PCS sur les territoires à enjeux





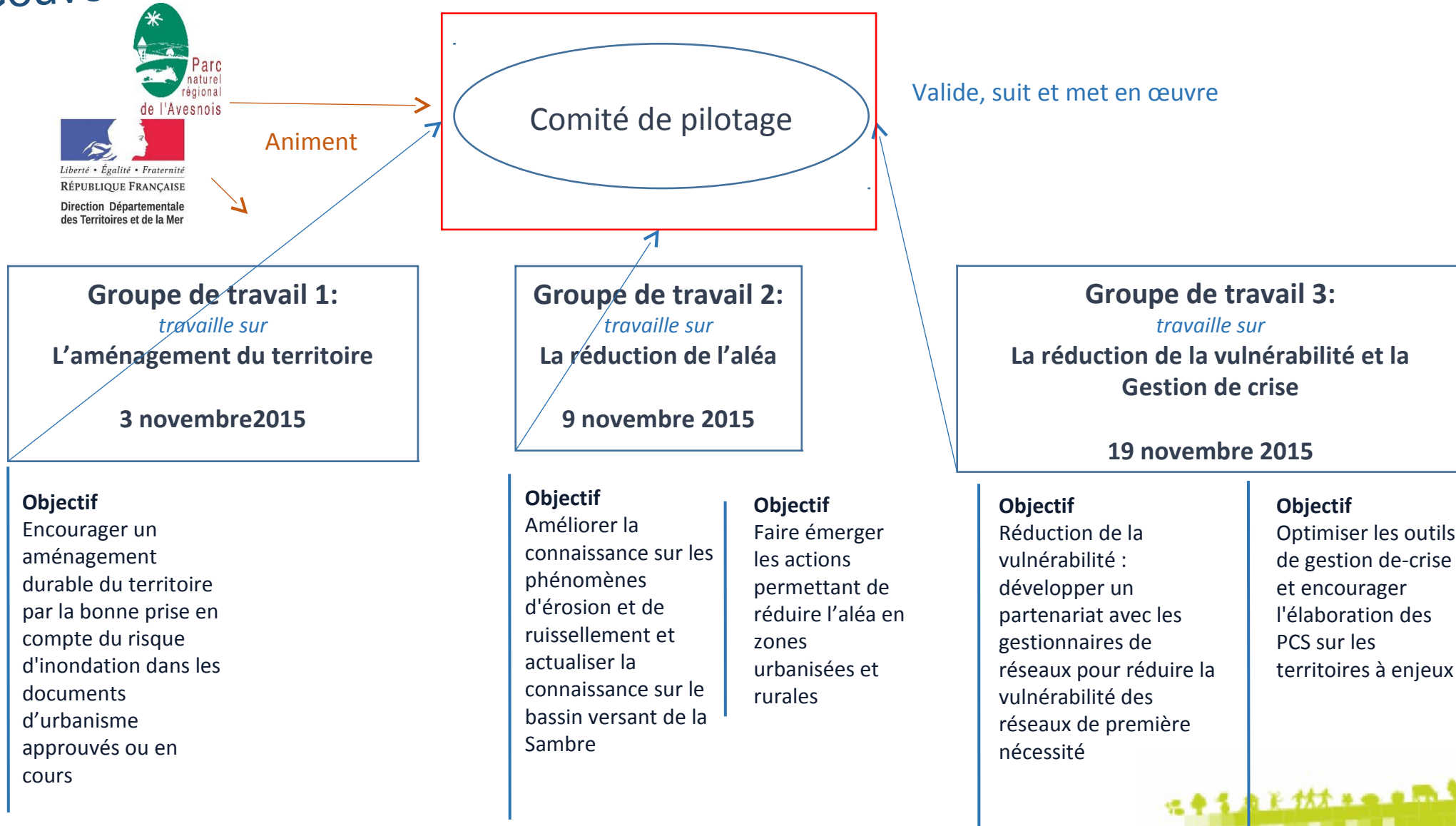
Gouvernance de la démarche

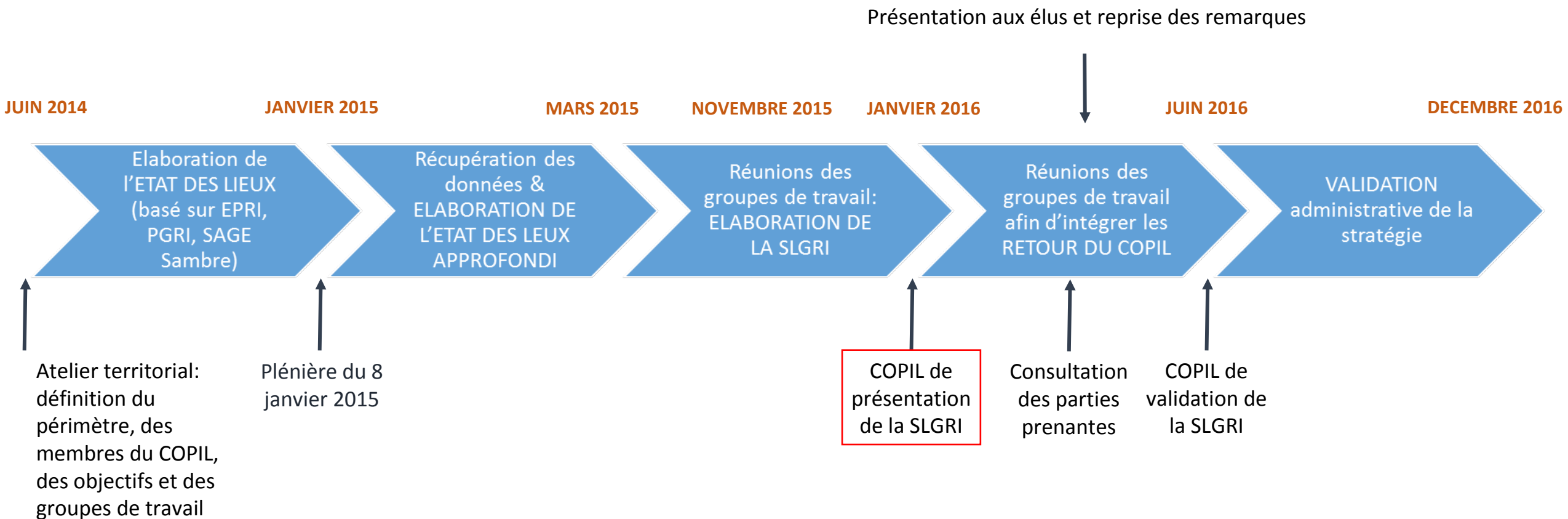
Les arrêtés encadrant la démarche

- ✓ L' arrêté préfectoral du Préfet Coordonnateur de Bassin en date du 10 décembre 2014 créant la stratégie locale de la Sambre (périmètre, objectifs principaux)
- ✓ L'arrêté préfectoral du Préfet de Département en date du 2 juin 2015 fixant la liste des parties prenantes et le service référent pour l'élaboration de la stratégie locale de la Sambre



Gouvernance de la démarche







Synthèse de l'état de lieux



Le territoire face aux phénomènes d'inondation

Élaboration du diagnostic

- Lancement du diagnostic en janvier 2014 par la sollicitation de données aux partenaires concernés (ARS, VNF, EPCI, syndicats de rivière, USAN, CCI, Météo France, DREAL, SPC, SDIS, DIR, Ch. agriculture etc.)
- Compilation des données existantes (EPRI, bases de données du SAGE, de la DDTM, des partenaires sollicités)
- Rédaction PNR et DDTM : mai - juin 2015
- Consultation des parties prenantes : septembre - octobre 2015
- Intégration des remarques et nouvelles données : en cours
- Validation du diagnostic : mars 2016 pour présentation aux élus du territoire

Les parties prenantes ayant transmis leurs remarques à ce jour :

- le SMEACA
- la Chambre d'agriculture
- la DREAL

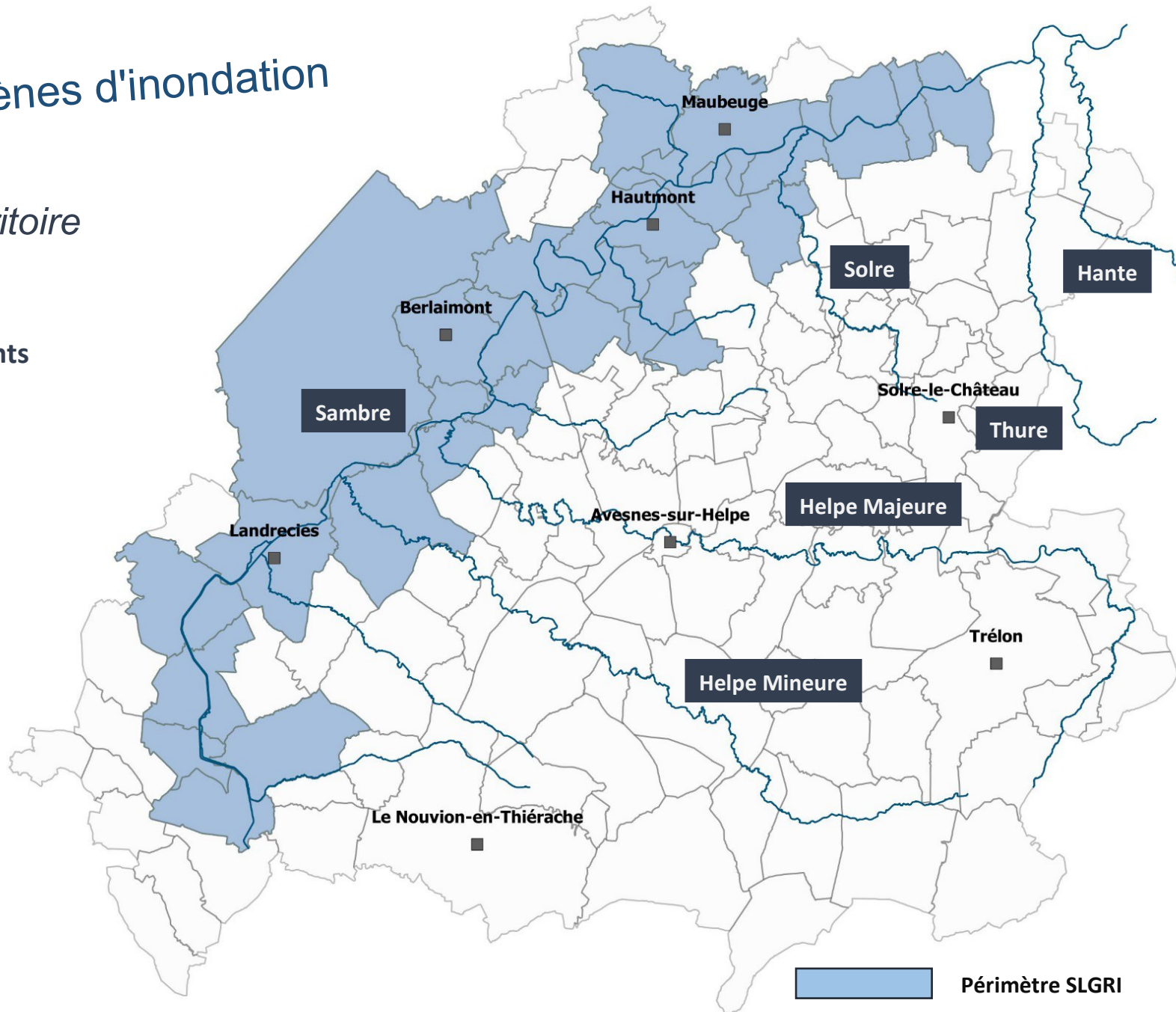
Cependant toute remarque peut encore intégrée



Le territoire face aux phénomènes d'inondation

■ Présentation des caractéristiques du territoire

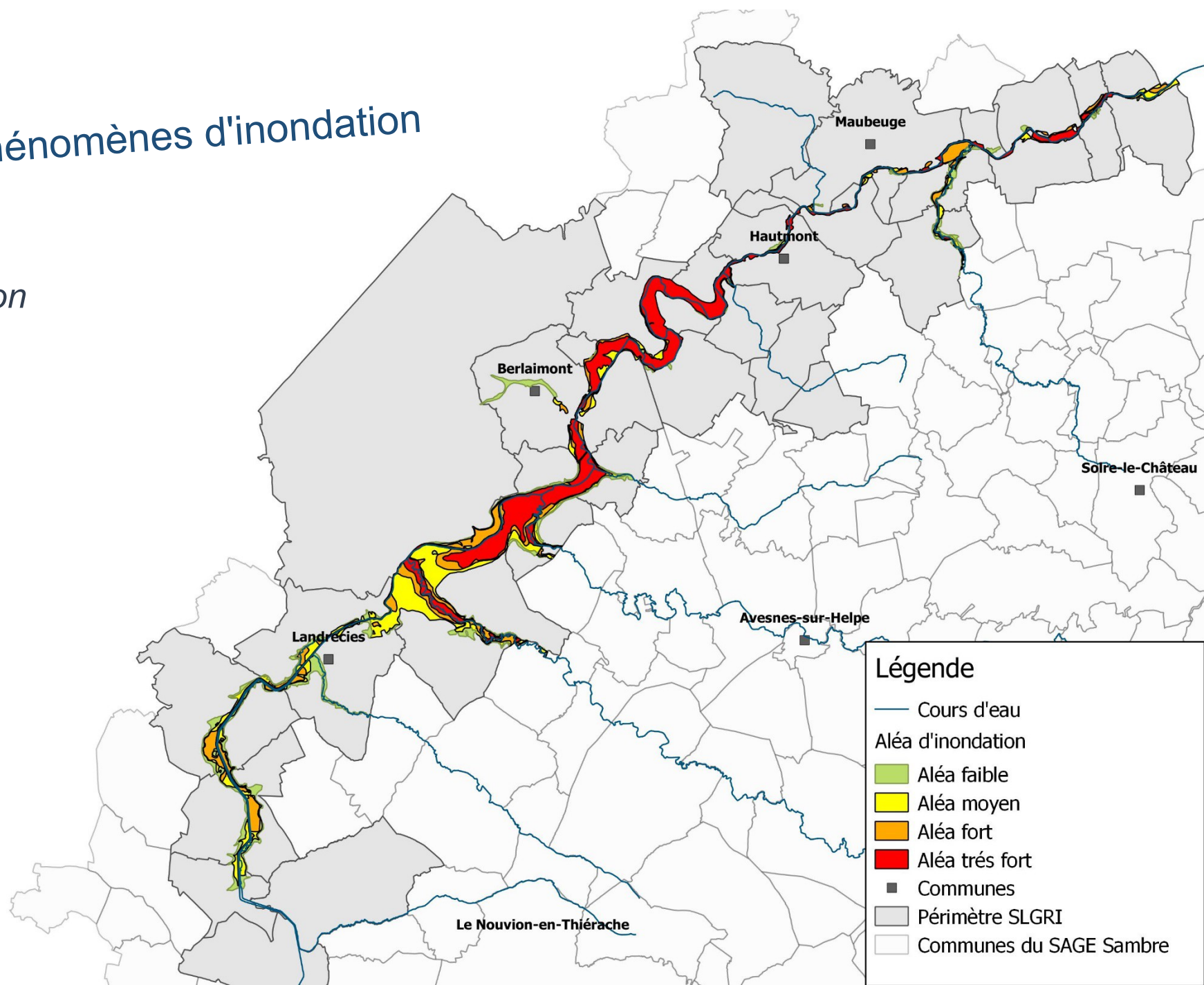
- Climat océanique à légère tendance continentale
- Pluviométrie importante: (800 mm/an environ)
- Bassin dissymétrique (la quasi totalité des affluents de la Sambre en rive droite)
- Pente de la Sambre plus faible (0,2 ‰) que celle ces affluents:
 - 4,5 ‰ pour la Solre
 - Helpe Majeure 1,3‰,
 - Helpe Mineure 2,15‰
- Contexte géologique peu perméable (schistes et grès)
- Topographie relativement marquée pour le bassin Artois Picardie





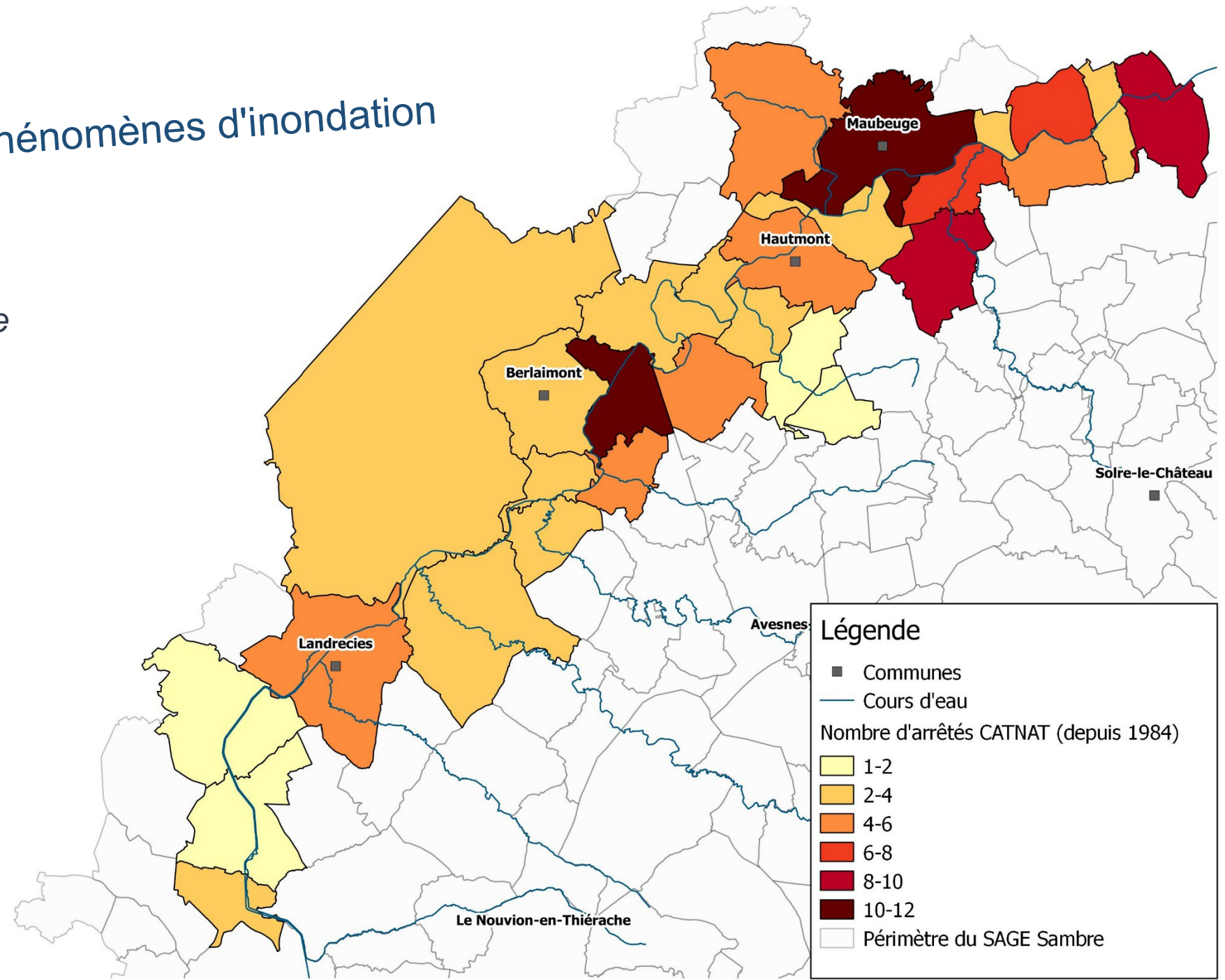
Le territoire face aux phénomènes d'inondation

Caractérisation de l'aléa d'inondation (Atlas des Zones Inondables)



Le territoire face aux phénomènes d'inondation

- *Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle (CAT NAT)*

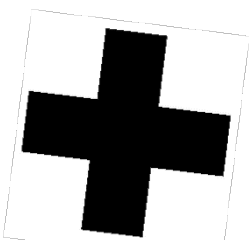


Synthèse de l'état des lieux

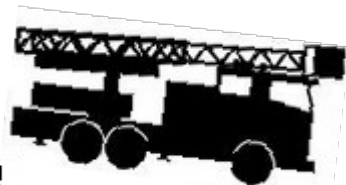


15 000 personnes susceptibles d'être touchés par une crue centennale

Les villes de Maubeuge, Ferrière-la-Petite, Rousies et Jeumont et de façon générale, l'ensemble du Val de Sambre se détachent du reste du territoire en termes de population potentiellement impactée



Les Hôpitaux, maisons de retraites et EHPAD seraient épargnés

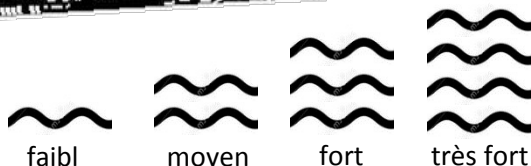


Etablissements de pilotage de crise

Ors, Ferrière la Grand et Recquignies pour la mairie
Jeumont pour sa mairie, sa caserne de pompier et son commissariat (occurrence millénale)



Urbanisation



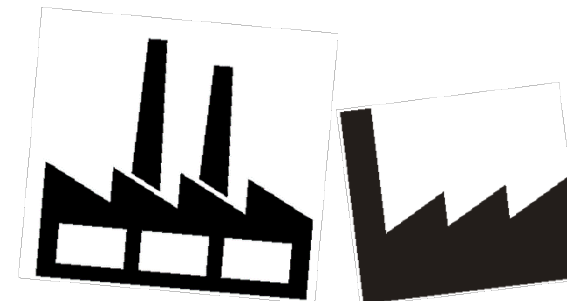
Zones AU	0,2 ha	1 ha	1,3 ha	5,6 ha
Zones U	80 ha	76 ha	39 ha	48 ha

Pour une crue centennale



Ecoles et collèges

Les collèges de Maubeuge et Haumont, pour une crues d'occurrence décennale et centennale
Les écoles de Boussois et Recquignies en cas de scénario extrême



Entreprises et industries

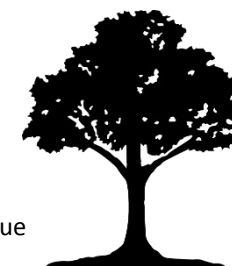
93 entreprises représentant 1 934 emplois répartis sur 11 communes sont potentiellement menacés dont 72% se situent sur la seule commune de Jeumont

Pour une crue centennale

Environnement

ZNIEFF 1	2 601 ha	Soit 7%
ZNIEFF 2	2 814 ha	Soit 7%

Pour une crue centennale



ZNIEFF 1 secteurs d'un grand intérêt biologique ou écologique

ZNIEFF 2 grands ensembles naturels homogènes riches, peu modifiés, avec des potentialités biologiques fortes



Retour sur les 1^{ers} groupes de travail



Les groupes de travail

3 novembre 2015
(14 participants)

1^{er} GT

Obj1 : Encourager un **aménagement durable du territoire** par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours

9 novembre 2015
(18 participants)

2^{ème} GT

Obj2: **Améliorer la connaissance** sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement et actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

Obj4: Faire émerger les actions permettant de **réduire l'aléa** en zones urbanisées et rurales

19 novembre 2015
(16 participants)

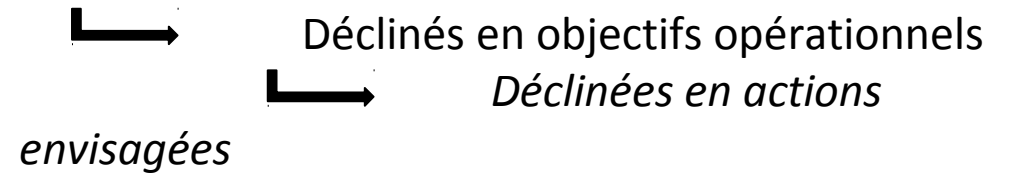
3^{ème} GT

Obj 3: **Réduction de la vulnérabilité** : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

Obj5: **Optimiser les outils de gestion de crise** et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

Les groupes de travail

5 grands objectifs



1- Encourager un aménagement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours

- Garantir la préservation et la fonctionnalité des éléments naturels et des équipements qui contribuent à la gestion hydraulique (ralentissement dynamique des crues) et viser une gestion intégrée des eaux pluviales.
- Garantir la prise en compte du risque inondation au sein des documents d'urbanisme

2- Améliorer la connaissance sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement et actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

- Fiabiliser, capitaliser et diffuser les éléments de connaissance du risque
- Actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

3- Réduction de la vulnérabilité : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

- Approfondir la connaissance des conséquences des inondations sur les réseaux de première nécessité
- Agir afin de réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

4- Faire émerger les actions permettant de réduire l'aléa en zones urbanisées et rurales

- Maîtriser les débordements du réseau hydrographique en préservant les fonctionnalités des milieux naturels
- Réduire l'aléa en zone rurales et urbaine

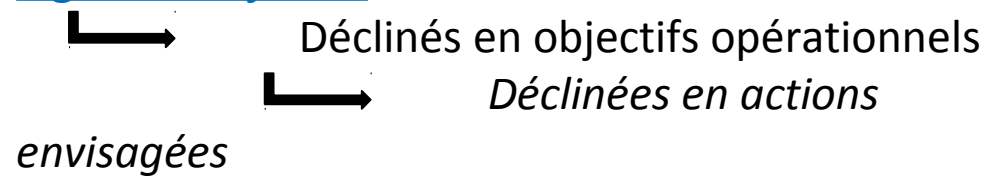
5- Optimiser les outils de gestion de-crise et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

- Préparer les acteurs concernés et la population
- Mettre en place un dispositif d'alerte adapté
- Mettre en place des outils et les moyens facilitateurs de gestion de crise
- Accompagner l'après-crise et capitaliser les retours d'expériences



Les groupes de travail

5 grands objectifs



1- Encourager un aménagement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours

Objectif opérationnel n°1 : Garantir la préservation et la fonctionnalité des éléments naturels et des équipements qui contribuent à la gestion hydraulique (ralentissement dynamique des crues) et viser une gestion intégrée des eaux pluviales.

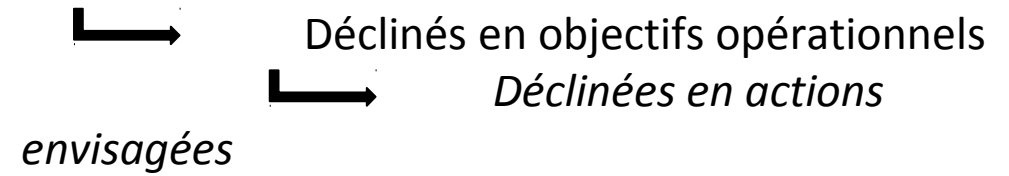
Actions envisagées :

- •Cartographier et protéger les éléments naturels au sein des documents d'urbanisme (au titre du L123-1-5-3-2 du code de l'urbanisme notamment);
- •Mettre en place des conventionnements (de gestion notamment);
- •Encourager et accompagner la réalisation des zonages pluviaux ;
- •Sensibiliser les acteurs de l'aménagement aux techniques de gestion des eaux pluviales alternatives au tout tuyau;



Les groupes de travail

5 grands objectifs



1- Encourager un aménagement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours

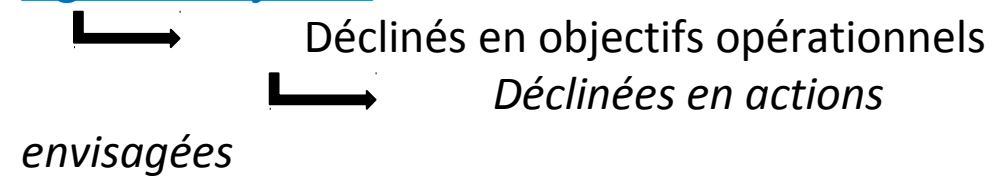
Objectif opérationnel n°2 : Garantir la prise en compte du risque inondation au sein des documents d'urbanisme

Actions envisagées :

- • Limiter l'artificialisation des sols en priorisant l'urbanisation au sein de l'enveloppe urbaine et dans les friches.
- • Au sein des PLU, adopter une planification spécifique en zone inondable, compatible avec une inondation temporaire (privilégier les zones A et N, OAP spécifiques, limiter la surface au sol des extensions, proposer des objectifs de maîtrise du ruissellement, de ralentissement des écoulements, et d'infiltration des eaux)
- • Affiner la connaissance de la vulnérabilité des zones d'urbanisation future au risque d'inondation
- • Accompagner les acteurs de l'aménagement dans la prise en compte du risque (élus, aménageurs et bureaux d'études responsables de l'élaboration de document d'urbanisme)
- • Contribuer à la formation continue des services instructeurs au sein du réseau local d'Application du Droit du Sol (ADS)



5 grands objectifs



Quelle priorisation des objectifs opérationnels pour cet objectif ?

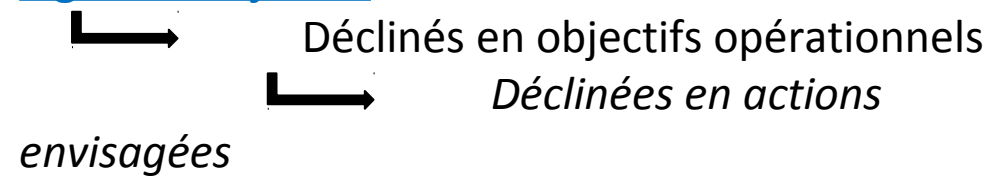
1- Encourager un aménagement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours

- Garantir la préservation et la fonctionnalité des éléments naturels et des équipements qui contribuent à la gestion hydraulique (ralentissement dynamique des crues) et viser une gestion intégrée des eaux pluviales.
- Garantir la prise en compte du risque inondation au sein des documents d'urbanisme



Les groupes de travail

5 grands objectifs



2- Améliorer la connaissance sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement et actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

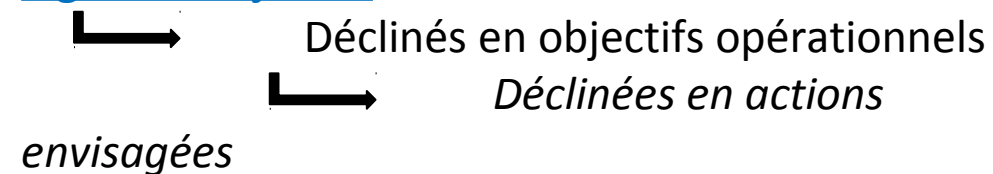
Objectif opérationnel n°1 : Fiabiliser, capitaliser et diffuser les éléments de connaissance du risque

Actions envisagées :

- • Développer et faire partager les données récoltées dans le cadre de la surveillance pluviométrique
- • Porter à connaissance des dispositions réglementaires, doctrines et études existantes
- • Réaliser une cartographie des phénomènes recensant les secteurs touchés par l'érosion, les coulées de boues, les axes de ruissellement
- • Créer un observatoire des fossés (recensement, identification des gestionnaires et des pratiques etc.)
- • Mobiliser la mémoire des anciens
- • Etudier la possibilité de faire des gestionnaires de voirie et de réseau des « vigies » en signalant les phénomènes observés au sein de leur réseau



5 grands objectifs



2- Améliorer la connaissance sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement et actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

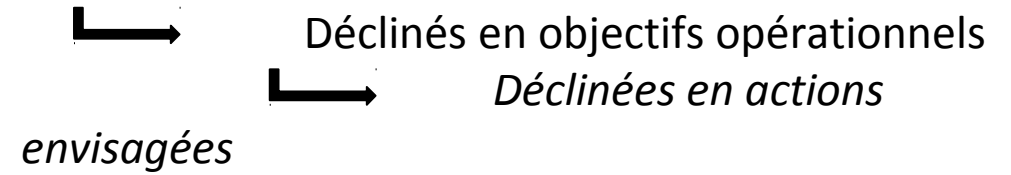
Objectif opérationnel n°2 : Actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

Actions envisagées :

- Étudier la possibilité d'actualiser le Plan d'Exposition au Risque d'Inondation (PERI) de la Sambre en Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)



5 grands objectifs



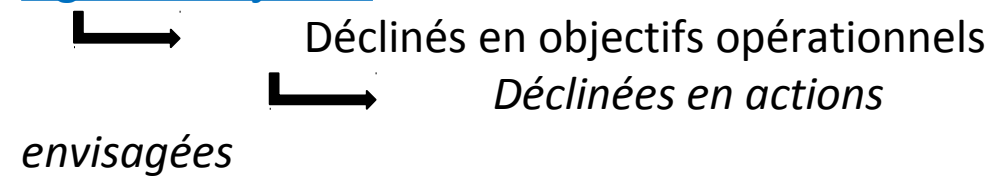
Quelle priorisation des objectifs opérationnels pour cet objectif ?

2- Améliorer la connaissance sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement et actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

- Fiabiliser, capitaliser et diffuser les éléments de connaissance du risque
- Actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre



5 grands objectifs



3- Réduction de la vulnérabilité : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

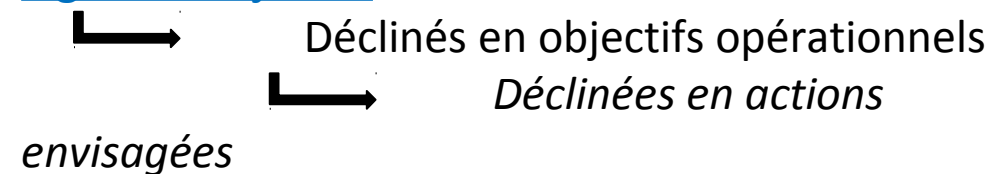
Objectif opérationnel n°1 : Approfondir la connaissance des conséquences des inondations sur les réseaux de première nécessité

Actions envisagées :

- • Inventorier et cartographier les réseaux (transport, énergie, communication).
- • Prioriser les réseaux de première nécessité, et identifier leurs faiblesses au regard du risque d'inondation
- • Estimer les conséquences d'une inondation de période de retour centennal sur les réseaux de première nécessité
- • Déterminer les conséquences d'une inondation de période de retour centennal sur le réseau routier (voies inondées, itinéraires alternatifs) et porter ces éléments à connaissance du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)



5 grands objectifs



3- Réduction de la vulnérabilité : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

Objectif opérationnel n°2 : Agir afin de réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

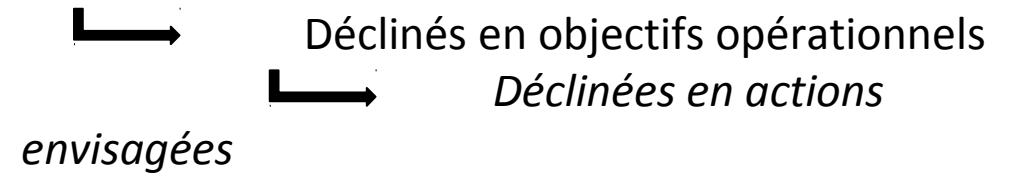
Actions envisagées :

- En partenariat avec les gestionnaires de réseaux, étudier les possibilités de réduction de la vulnérabilité des secteurs les plus sensibles

- Garantir, au sein des documents d'urbanisme, la compatibilité des futurs réseaux avec le risque d'inondation



5 grands objectifs



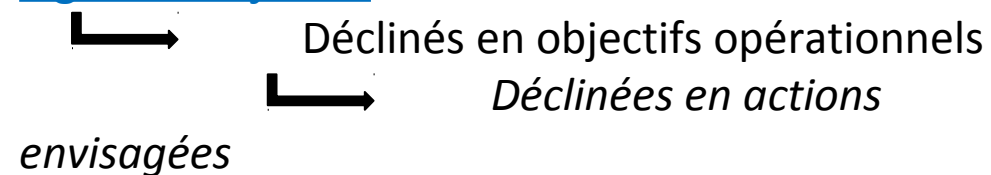
Quelle priorisation des objectifs opérationnels pour cet objectif ?

3- Réduction de la vulnérabilité : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

- Approfondir la connaissance des conséquences des inondations sur les réseaux de première nécessité
- Agir afin de réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité



5 grands objectifs



4- Faire émerger les actions permettant de réduire l'aléa en zones urbanisées et rurales

Objectif opérationnel n°1 : Maîtriser les débordements du réseau hydrographique en préservant les fonctionnalités des milieux naturels

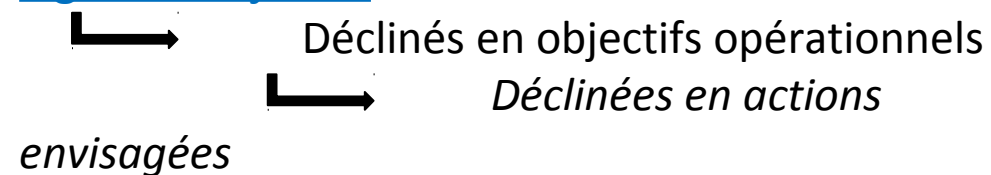
Actions envisagées :

- *Encourager le ralentissement dynamique des crues*
- *Identifier et améliorer le fonctionnement des zones d'expansion de crues*
- *Élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant*
- *Suppression des barrages et ouvrages non fonctionnels ou mettre en place une gestion adéquate et coordonnée en s'appuyant sur les études existantes (étude SAFEGE sur la Solre notamment)*



Les groupes de travail

5 grands objectifs



4- Faire émerger les actions permettant de réduire l'aléa en zones urbanisées et rurales

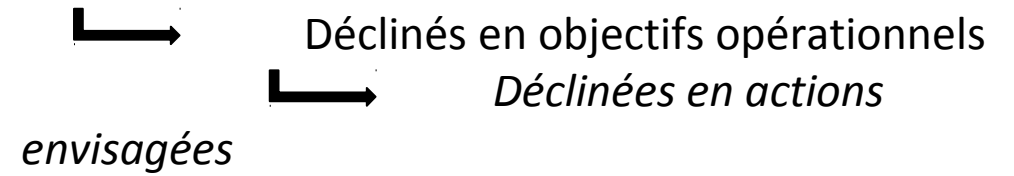
Objectif opérationnel n°2 : Réduire l'aléa en zone rurales et urbaine

Actions envisagées :

- *Encourager la plantation de haies et la gestion des fossés. Coordonner la gestion des fossés auprès des différents gestionnaires*
- *Développer la communication sur le sens du travail du sol, le rôle des éléments végétaux, les pratiques agricoles etc.*
- *Favoriser la mise en place de techniques de gestion des eaux pluviales alternatives au tout tuyau*



5 grands objectifs



Quelle priorisation des objectifs opérationnels pour cet objectif ?

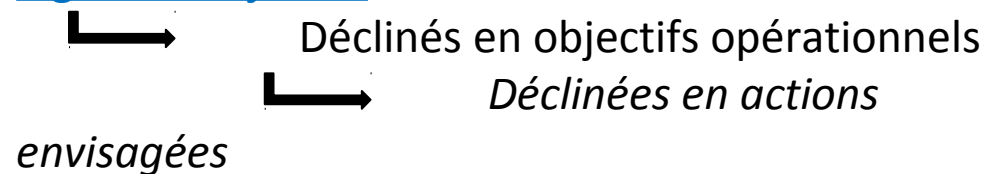
4- Faire émerger les actions permettant de réduire l'aléa en zones urbanisées et rurales

- Maîtriser les débordements du réseau hydrographique en préservant les fonctionnalités des milieux naturels
- Réduire l'aléa en zone rurales et urbaine



Les groupes de travail

5 grands objectifs



5- Optimiser les outils de gestion de crise et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

Objectif opérationnel n°1 : Préparer les acteurs concernés et la population (avant la crise)

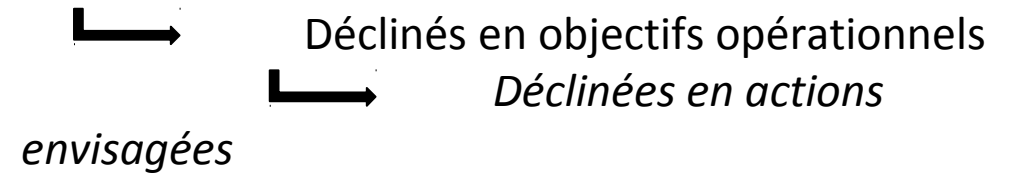
Actions envisagées :

- *•Accompagner les communes prioritaires dans la rédaction, la mise à jour et l'animation des Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)*
- *•Inciter les communes à s'abonner à APIC (Alerte Pluies Intenses pour les Communes)*
- *•Accompagner les collectivités et les entreprises dans la mise en place de Plan de Continuité d'Activité (PCA) et les écoles dans la mise en place de Plan de Prévention et de Mise en Sûreté (PPMS)*
- *•Développer la recherche de coopérations intercommunales pour développer les solidarités et optimiser les moyens et dispositifs de préparation et de gestion de crise*
- *•Étudier la possibilité de relocaliser les établissements de gestion de crise potentiellement touchés par une inondation*



Les groupes de travail

5 grands objectifs



5- Optimiser les outils de gestion de-crise et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

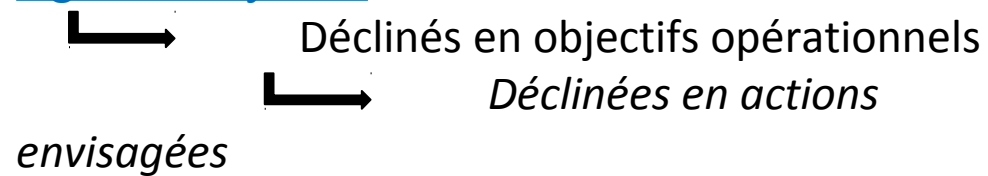
Objectif opérationnel n°2 : Mettre en place un dispositif d'alerte adapté

Actions envisagées :

- • *Mettre à jour le plan ORSEC (ORganisation des SECours) qui date de 2004 sur l'arrondissement*
- • *Réaliser une fiche alerte à l'intention des communes*



5 grands objectifs



5- Optimiser les outils de gestion de-crise et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

Objectif opérationnel n°3: Mettre en place les outils et les moyens facilitateurs de gestion ce crise

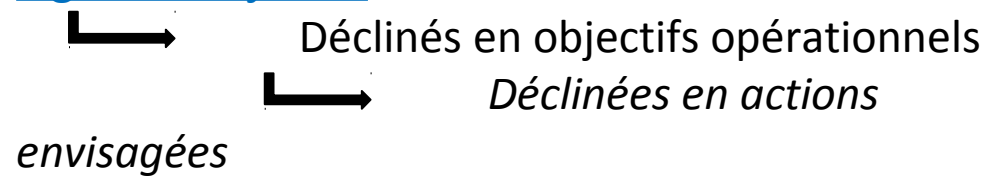
Actions envisagées :

- •Valider, par les collectivités et les membres du Comité de Pilotage, les cartes des enjeux vulnérables annexées au diagnostic de la SLGRI
- •Réaliser un diagnostic de vulnérabilité pour le bâti (habitations, ERP sensibles etc) et les réseaux dans un premier temps
- •A la suite, réaliser une étude de vulnérabilité des enjeux au sein du périmètre de la SLGRI
- •Proposer une expérimentation sur site, du diagnostic avec les opérateurs publics et privés



Les groupes de travail

5 grands objectifs



5- Optimiser les outils de gestion de-crise et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

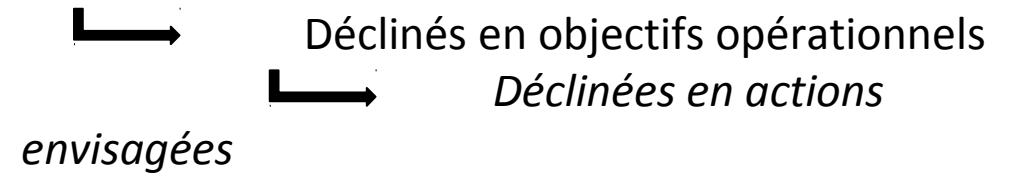
Objectif opérationnel n°4: Accompagner l'après crise et capitaliser les retours d'expériences

Actions envisagées :

- *Lancer une dynamique d'accompagnement aux communes exposées aux inondations dans le recensement et la matérialisation des repères de crue*
- *Capitaliser, au travers des retours d'expérience des événements vécus*
- *Accompagner dans l'organisation et la réalisation d'exercices de simulation de crise inondation ;*
- *Développer l'information préventive et actualiser les outils de gestion de crise*



5 grands objectifs



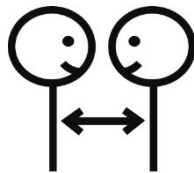
Quelle priorisation des objectifs opérationnels pour cet objectif ?

5- Optimiser les outils de gestion de-crise et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

- Préparer les acteurs concernés et la population
- Mettre en place un dispositif d'alerte adapté
- Mettre en place des outils et les moyens facilitateurs de gestion de crise
- Accompagner l'après-crise et capitaliser les retours d'expériences



Les groupes de travail



COMMUNIQUER

Les publics cibles

Comment les mobiliser ?



Les acteurs qui planifient: élus, services instructeurs, bureaux d'étude

Réunions, forums, journées de sensibilisation, réseau d'application du droit du sol (ADS)
Formation, accompagnement par la DDTM, mise à disposition des connaissances
Accompagnement pas les agences d'urbanisme, porter à connaissance, guide technique, formation

Les acteurs qui aménagent: entreprises de bâtiments, lotisseurs, porteurs de projets, exploitants agricoles

Information via la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la chambre des métiers
Conseils et accompagnement en amont des projets (par l'ADUS et/ou PNR)
Clauses particulières dans les marchés publics, porter à connaissance



Les acteurs qui habitent: habitants; acteurs économiques en zone inondable, relais locaux, écoles collèges et lycées

Réunions obligatoire tous les 2 ans sur le risque inondation (si PPRI approuvé), Panneaux zones inondables, Laisse de crue et repère de crues historiques, Plaquette en zone inondable, Démarche d'auto diagnostic, Exercice PCS



Les acteurs qui gèrent: notaires, agences immobilières, gestionnaires de réseaux

Journées de formation et d'information spécifiques

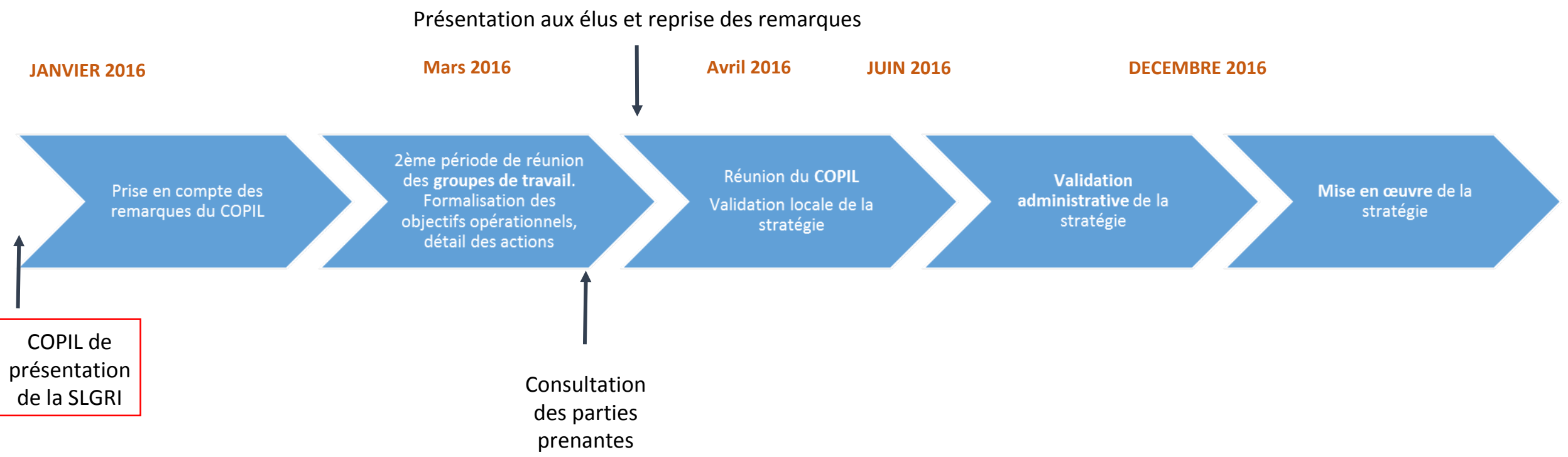


Organisation du travail à venir et calendrier prévisionnel





Organisation du travail à venir



Documentation en ligne

L'ensemble des éléments relatifs à l'élaboration de la SLGRI sont consultables et téléchargeables sur le site internet du SAGE de la Sambre

Adresse : <http://sage-sambre.parc-naturel-avesnois.fr>
Rubrique :
 Accès partenaires / SLGRI / Consultation de documents /
Mot de passe « inondations »



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sambre

Accueil La démarche Le territoire Le SAGE Les actions du SAGE Documentation Je participe !

- Accès partenaires
 - CLE
 - SLGRI
 - Consultation de documents
 - Dépôt fichiers SLGRI Sambre
 - COPIL Marais d'Aymeries

Protégé : Accès partenaires

Cet article est protégé par un mot de passe. Pour le lire, veuillez saisir votre mot de passe ci-dessous :

Mot de passe :



Merci pour votre participation

Contacts

Guillaume Caffier, PNRA

guillaume.caffier@parc-naturel-avesnois.com

03 27 77 51 60

Alexandre De Geest, DDTM DT de l'Avesnois

alexandre.de-geest@nord.gouv.fr

03 27 56 40 58

